

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LA COMMISSION SPORTIVE NAGE SYNCHRONISEE
LE MARDI 11 DECEMBRE 2012 A BRUXELLES – 19h00**

DEFINITIF

Présents:

- ❖ **CSNS** : L. LAMBREMONT, C. DENAMUR
- ❖ **VLKK** : I. DE KIMPE
- ❖ **Secrétaire Nage Synchro** : M. BOUILLON

1. CB Minimes et Cadettes 2012

La CSSY a examiné les rapports des 2 juges-arbitres.

Ces CB se sont bien déroulés.

Plainte de SKF lors du CB Cadettes

L'absence d'un juge à la réunion des juges n'entraîne pas automatiquement le remplacement de ce juge.
La CSSY déplore le manque de juges proposé par la FFBN.

Evaluation des juges

Marc Bouillon enverra à la CSSY les évaluations (1 PDF par session [Figure, Free Routine] par juge) pour les CB Minimes et Cadettes.

2. CB 2013

- 27/1 : CB Juniores
 - Hoofstade
 - Organisation VZF avec aide FFBN
 - Personne de contact : Ingrid De Kimpe
 - Sono : FFBN
 - Invitation : Marc Bouillon enverra l'invitation entre Noël et Nouvel An.
 - Date limite d'inscription : lundi 21 janvier 15H.
 - Réunion de préparation : mardi 22 janvier 19H.
- 24/2 : CB Minimes
- 21/4 : CB Cadettes
- 01/5 : CB Seniores
Tout comme tout CB Synchro, ce sera un Open.
- 11/11 : CB Combo
La VZF veut que ce CB COMBO soit organisé par catégorie d'âge avec un podium par catégorie d'âge. La FFBN préfère un CB COMBO sans catégorie d'âge.
Les 2 fédérations sont d'accord pour que chaque nageuse ne puisse nager qu'une seule routine.
La CSSY va tenter de trouver un compromis qui satisfera les deux fédérations. Ce point sera à l'agenda de la réunion du 22 janvier.

3. Points limites CB 2013

Marc Bouillon calculera les points limites et les fera valider par la CSSY.

4. Soumissions CB 2014

Suite à l'accord obtenu auprès de la FRBN, elles auront lieu en juin 2013.

5. Points limites CE 2013

Marc Bouillon communiquera à Wouter Georges la proposition de la CSSY, à savoir :

- Solo : 71,30 (14^{ème} place aux CE 2011 à Belgrade)
- Duo : 61,07 (14^{ème} place aux CE 2011 à Belgrade)
- Team : 70,00 (10^{ème} place aux CE 2011 à Belgrade)

Ces points limites doivent être réalisés 1 fois en Belgique et 1 fois à l'étranger.

Le choix de la 14^{ème} place se justifie par le fait qu'il ne faut pas viser, pour une première participation, d'être dans les 12 finalistes.

6. Organisation d'un clinic pour entraîneurs

Monsieur Louwagie a mis à la disposition de la Synchro un budget pour un recyclage des entraîneurs. Marc Bouillon demandera à Wouter Georges que le CA communique à la CSSY le montant alloué.

Le rapporteur,
Marc Bouillon, Secrétaire Nage Synchro

PROCHAINE REUNION
22 janvier 2013 – 19h30 – BUREAU DE LA FEDERATION – BRUXELLES